



LE RAVIÉROIS

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2020 - N° 538

Place de l'Hôtel de Ville - B.P 12
89390 Ravières - Tél. : 03 86 55 70 68

email : mairie.ravieres@wanadoo.fr

www.mairiederavieres.blogspot.fr

AGENDA

Mercredi 2 septembre

Rando Asso Familiale

14h, place Dauphin

Samedi 12 septembre,

Vernissage "Pandémie" 10 ans

19h, bourgogne Art Galerie

Samedi 19 septembre

Raid de l'Armançon **SOUS RÉSERVE**

Dimanche 20 septembre

Raid de l'Armançon **SOUS RÉSERVE**

Mercredi 7 octobre

Rando Asso Familiale

14h, place Dauphin

Samedi 10 octobre

Vernissage "Écho"

19h, bourgogne Art Galerie

Samedi 17 octobre

Doublette Pétanque **SOUS RÉSERVE**

(Concours Officiel)

Stade Lucien Girard

Samedi 17 octobre

Fête du goût **SOUS RÉSERVE**

19h, Halle de la Mairie

Samedi 31 octobre

Halloween des enfants

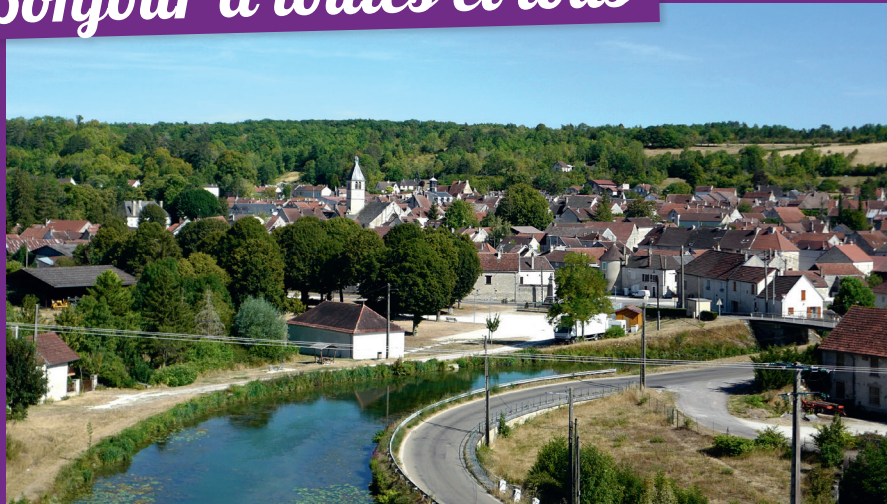
16h, Salle polyvalente **SOUS RÉSERVE**

Samedi 31 octobre

Halloween repas déguisé

20h, Salle polyvalente **SOUS RÉSERVE**

Bonjour à toutes et tous



Je tiens à remercier les Raviérois et Raviéroises qui m'ont renouvelé leur confiance lors des dernières élections municipales. L'exercice démocratique auquel vous avez participé a revêtu, dans les circonstances que nous avons connues, une valeur encore plus particulière. J'ai bien conscience que dans un tel contexte d'inquiétude certains d'entre vous aient préféré ne pas se rendre aux urnes. Je salue les élus et concitoyens qui ont assuré la bonne tenue des bureaux de vote ainsi que ceux qui n'ont pas été élus. J'ai construit notre projet municipal sur des valeurs et des principes dont "le bien vivre ensemble" constitue le socle. C'est dans cet esprit que je conçois notre action municipale et je souhaite être au service de tous les administrés de la commune sans distinction.

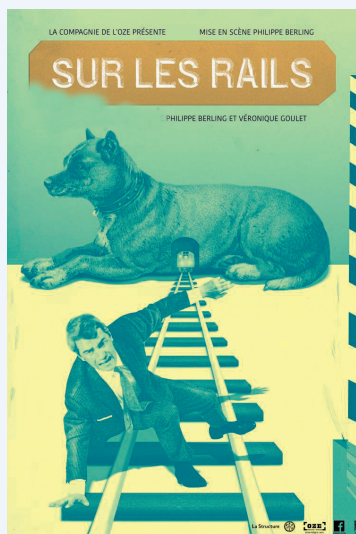
Je souhaite remercier aussi tous ceux qui se sont mobilisés pendant la crise sanitaire et surtout nos commerces locaux qui ont su s'organiser pour être toujours présents et réactifs, ils nous sont indispensables... ne les oublions pas et consommons local! Bravo à nos couturières bénévoles qui vous ont également fabriqué et distribué les premiers masques.

Nous allons mettre en place une permanence un samedi matin par mois afin d'être au plus proche de vos interrogations et nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition en mairie tous les soirs à partir de 18 heures sauf le jeudi.

Je vous souhaite une bonne rentrée!

Bruno LETIENNE

Ravières Animations



Le 15 Février 2020, Ravières Animations avait programmé la pièce "Sur les Rails" interprétée par la Compagnie de l'Oze.

Les très nombreuses personnes présentes ont pu apprécier le talent et le savoir faire de cette troupe ; d'ailleurs le succès fut au rendez vous ! Ce spectacle, suivi d'un buffet-repas, a permis à chacun de se retrouver et de pouvoir converser avec les acteurs.

Merci à tous pour cette chaleureuse soirée et ce d'autant plus que nous ne savions pas qu'elle serait la dernière avant plusieurs mois ! De

s'en souvenir nous rend plus fort et nous permet d'entrevoir l'avenir sous de meilleurs auspices... Il faut rester optimiste et voir le bon côté des choses. A très bientôt pour d'autres aventures, DB

L'Association Familiale

Après un «drôle» de printemps et un été «tristounet» (pas une note de musique échappée du village, pas de fête, aucune manifestation), vraiment pas le style de Ravières, nous voici arrivés à la rentrée.

En ce qui concerne la «gym», la zumba et le yoga: rien à déclarer ; tout est toujours en «stand by». Les cours pourraient reprendre à moins de 10 personnes, désinfection du matériel à chaque fin de cours, etc... même Nathalie, au sein de Profession Sport Yonne, n'a encore aucune directive. Nous sommes donc dans le flou total. Si la rentrée se faisait, les cours recommenceraient à partir de lundi 14 septembre. La rando du 1^{er} mercredi du mois reprend ses horaires (14h, Place Dauphin).



Je tiens à féliciter les fabricants de masques qui ont œuvré début mai. Nous avons reçu de nombreux témoignages verbaux, téléphoniques et même de gentilles cartes pour nous remercier de cette entreprise. Toujours agréable de se sentir soutenus. A bientôt, j'espère. Christine THOMAS

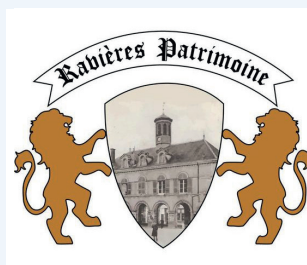
Ravières en Scène



C'est le coeur brisé que l'Association Ravières en Scène a annoncé le 23 mai sur les réseaux sociaux, l'annulation de la saison 6 :

Par ce message, nous vous informons que la saison 6 de Ravières en Scène n'aura pas lieu. C'est une décision douloureuse mais nécessaire... Nous ne pouvons avancer masqués. On partage un bout de nos émotions parce que ce sont elles qui nous ont toujours guidées. Ravières en Scène c'est le partage, la mixité, l'ouverture, faire venir de loin, croiser les talents, les envies, et les gens... et montrer ce dont on est capable «ici»... Ravières The Place To Be! C'est vers tous ceux qui sont directement impactés que se tournent aujourd'hui nos pensées... Même si le futur a tendance à se conjuguer au conditionnel, on espère bien vous retrouver pour la prochaine saison avec les artistes qui devaient se produire cet été. Prenez tous bien soin de vous! On se revoit en 2021 plus fort que jamais!

Association Ravières Patrimoine



Après consultation avec les services de la Préfecture, monsieur le Maire ainsi que les membres du bureau nous avons décidé d'annuler le vide grenier du 13

septembre 2020 ainsi que l'exposition. Ce n'est pas une décision agréable, nous aurions préféré que tout se déroule comme prévu, mais les contraintes d'organisation dues à la situation sanitaire sont beaucoup trop lourdes. Nous maintenons - pour le moment - la fête des terrines le samedi 17 octobre 2020. Espérons que l'année prochaine nous puissions revenir à des activités normales.

Si vous souhaitez nous aider sur la remise en état des croix du village n'hésitez pas à nous contacter : Helios Buissart - 06 66 93 60 60 buissart.h@gmail.com

Accueil de migrants sur la commune de Ravières

Le jeudi 9 Juillet 2020, Bruno Letienne accompagné de ses adjoints ont reçus les responsables de l'association VILTAIS, de DOMANYS et de la DDCSPP pour une réunion d'information concernant la possibilité d'accueillir des demandeurs d'asile sur le territoire de la commune de Ravières et plus précisément dans les logements vacants Domanys.



Pour Domanys : Karine LASCOLS, Directrice Générale - Evelyne CATUSSE, Responsable de Territoires

Pour la DDCSPP : Sylvain CHEVRON, Chef du service des Politiques Sociales de l'Etat

Pour VILTAIS : Juliette LUCOT, Directrice Générale Adjointe - Karine BOUTELEUX

L'Association Viltails est une association d'insertion sociale qui met en oeuvre le principe d'Education Populaire, à travers une approche globale prenant en compte, en plus de la question du logement, les problématiques d'accès à l'emploi, à la mobilité, à la santé, à la formation, à la citoyenneté.

Viltails agit sur tous les leviers qui peuvent accompagner vers la stabilité les publics accueillis.

Afin d'adapter les directives de l'information du ministère de l'intérieur du 31 décembre 2018 relative au parc d'hébergement des demandeurs d'asile à la situation particulière du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de Jaulges, le Préfet de l'Yonne a décidé de procéder à la transformation des places du dit CAO en places d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Le Préfet de l'Yonne a sélectionné Viltails comme opérateur pour créer et gérer ces 130 places d'HUDA.

Un hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile doit :

Proposer un hébergement meublé qui permet de préserver l'intimité et la vie familiale, l'accès à des sanitaires et la préparation quotidienne du couvert.

Délivrer un accompagnement dédié et individualisé à chaque ménage hébergé, de son admission à sa fin de prise en charge.

C'est pourquoi l'Association Viltails a rencontré la responsable de l'agence Domanys avec qui ils ont pu visiter certains appartements sur la commune de Ravières (rue du village) afin d'organiser l'accueil éventuel d'une quinzaine de migrants anglophones pour la plupart.

Que recouvre le mot migrant ? Quel est l'être humain qui est caché derrière cette appellation qu'on lui inflige de porter comme s'il était coupable. Coupable

de quoi ? De vouloir vivre ? De vouloir sauver la peau de ses enfants ? De vouloir manger ? De vouloir entendre le bruit du silence dans un pays en paix et non plus celui des bombes ?

Ces migrants n'ont rien de "clandestin" : l'association VILTAIS chargée d'aider à l'accompagnement des nouveaux arrivants explique qu'un clandestin, c'est quelqu'un dont le mode de vie échappe à l'administration. Le terme est utilisé de façon polémique et ignorante, souvent pour désigner les personnes en situation de séjour irrégulier. 100 % des personnes accueillies sur la commune le seront en séjour régulier puisqu'elles seront toutes demandeuses d'asile ».

Viltails a déjà implanté ce type de dispositifs HUDA, avec succès, dans les départements de la Corrèze et de la Saône et Loire (en logements diffus).

Que ce soit l'exil forcé ou volontaire, le marginalisme choisi ou subi, la précarité est souvent de nature psychique et affective, matérielle aussi. Elle définit la situation et non la personne : certains avaient des situations confortables, des diplômes et des professions respectées, une famille et une belle maison... Certains ont fui la guerre ou la torture, ont échappé à la mort. Tous tentent de se reconstruire... il est important de tendre la main à ces personnes... Demain ce peut-être nous !

Famille d'accueil... un vrai métier !



TEMOIGNAGE DE SANDRINE CARRON : *A la recherche d'un emploi, j'ai commencé comme assistante maternelle. Par la suite, lors de mon renouvellement d'agrément, la puéricultrice m'a proposé de devenir famille d'accueil. J'ai eu énormément de craintes, car il est toujours difficile d'accueillir un enfant chez soi continuellement et se demander comment on va faire...*

Depuis 1997, j'ai découvert ce métier, maintenant je ne regrette en rien ce choix. J'ai rencontré des enfants merveilleux, qui m'ont comblée de bonheur. Des enfants attachants avec leurs histoires cabossées et parfois difficiles à entendre. J'ai découvert aussi des professionnels super au Conseil Général, très humains qui se battent sans compter leurs heures afin de trouver une solution d'urgence pour les protéger. C'est une véritable profession reconnue actuellement. C'est un vrai métier enrichissant. Si vous aussi, vous voulez devenir famille d'accueil, des dépliants informatifs sont à votre disposition sur le présentoir de la mairie ou adressez-vous au Conseil Général de Tonnerre.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 7 février 2020 à 20 heures 30

L'an deux mil vingt, le vendredi sept février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno LETIENNE, Maire.

Etaient présents :

M. Bruno LETIENNE, M. Nicolas HELOIRE, Mme Laurence MARTINOT, M. Vincent FOREY, M. Joël MAIRRY, Mlle Françoise BILLOTTE, Mme Virginie BILLY, Mme Corinne CHALMEAU et M. Romuald TOULOUSE.

Pouvoirs :

M. François SKOWRON à Mme Corinne CHALMEAU

Absents non excusés :

Mlle Florence TRY et M. Jean-Claude GOUOT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme Corinne CHALMEAU est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- dénonciation du bail du logement communal sis 14 bis rue St Roch.

Lors de la séance du vendredi 7 février 2020, le conseil municipal a :

• Accepté les devis suivants :

- Entreprise BLOT peinture : Réfection des peintures du secrétariat de mairie afin de recevoir l'Agence Postale Communale : 5 030.40 €

- Office National des Forêts : Programme des travaux 2020 : 5 508.91 €

• Décidé d'augmenter d'environ 10 % les tarifs 2020 pour les locaux communaux, en raison de charges de chauffage importantes.

• Décidé la suppression de la régie de recettes N° 21 (Fax Agence Postale Communale).

• Demandé les disponibilités de chaque conseiller municipal présent pour la préparation des tours de scrutin des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

• Accepté la proposition d'achat de Mme DOS SANTOS SERENA Isabel, pour le bien sis 9 et 11 rue Edme Dauphin, à 12 500 €. Les frais étant à la charge de l'acquéreur.

• Pris connaissance de l'avancée des travaux à la mairie pour la mutualisation des services avec l'Agence Postale Communale.

• Pris connaissance de la dénonciation du bail du logement communal 11 rue du Port (M. et Mme de BROUWER Gaël) à la date du 30 avril 2020.

• Pris connaissance de la dénonciation du bail du logement communal 14 bis rue St Roch (Mlle Coralie CUEVAS) à la date du 29 février 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 6 mars 2020 à 20 heures 30

L'an deux mil vingt, le vendredi six mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno LETIENNE, Maire.

Etaient présents :

M. Bruno LETIENNE, M. Nicolas HELOIRE, Mme Laurence MARTINOT, M. Vincent FOREY, M. Joël MAIRRY, Mlle Françoise BILLOTTE, Mme Corinne CHALMEAU et M. Romuald TOULOUSE.

Pouvoirs :

Mme Virginie BILLY à Mme Corinne CHALMEAU

Absent excusé :

M. François SKOWRON

Absents non excusés :

Mlle Florence TRY et M. Jean-Claude GOUOT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Vincent FOREY est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- devis – divers.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du fait que les deux avis sur l'état dans lequel devra être remis le site du Parc Eolien lors de l'arrêt définitif de l'installation ont été signés afin de permettre le dépôt

d'une demande d'autorisation environnementale, au titre de l'Article D181-15-2 L 11° Code de l'environnement.

Réf : accord foncier conclu en date du 24/06/2016 et délibération du Conseil Municipal en date du 03/06/2016.

Lors de la séance du vendredi 6 mars 2020, le conseil municipal a :

• Pris connaissance des résultats et l'attribution de l'appel d'offres pour les études préalables aux travaux sur le réseau assainissement des eaux usées, à savoir : Bureau d'Etudes BUFFET Ingénierie de Saint-Florentin (89) avec une note globale de 83.49 pour un montant de 46 905,00 € HT.

• Accepté les devis suivants pour la remise en état du logement communal sis 11 rue du Port :

- SARL COQUINOT de Saint-Remy : 1 000 € TTC comprenant faïences, produits, et main d'œuvre

- SARL REGNAULT de Nuits sur Armançon : 2 852.30 € TTC comprenant 1 receveur de douche 76 x 76, 1 bonde, une porte d'angle verre transparent, ensemble lavabo, colonne et robinet mitigeur. Ainsi que diverses fournitures.

Total des devis : 3 852.30 € TTC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du

Vendredi 3 juillet 2020 à 19 heures, salle du conseil

Le vendredi 03 juillet 2020 à 19 heures,

Se sont réunis, à la mairie, les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL le plus âgé des membres du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etaient présents (formant la majorité des membres en exercice) :

M. Bruno LETIENNE, M. Vincent FOREY, Mme Laurence MARTINOT, M. Joël MAIRRY, Mme Adeline GAGNEPAIN, M. Dominique BELLOCHE Saint-Paul, M. Philippe BLOT, M. Sylvain BRUCHON, Mme Sandrine CARRON, M. Lionel JULIEN, Mme Véronique MAESSEN, M. Serge MILLOT, Mme Marise MOLARD, Mme Vanessa PAILLARD et M. Romuald TOULOUSE,

Mme Laurence MARTINOT a été désignée comme secrétaire de séance.

Le respect des mesures barrières et la distanciation physique devant être respectés, le nombre de places réservées au public sera limité à 20 personnes.

Avant de passer à l'élection du maire de la commune, Monsieur Serge MILLOT demande à prendre la parole - celle-ci lui est accordée. Il commence alors la lecture d'un pamphlet énumérant les défauts de Monsieur Bruno LETIENNE, du conseil sortant et de ses colistiers.

Monsieur Philippe BLOT prend alors la parole et rappelle que le conseil est formé par des personnes élues, toutes différentes, et qu'il va falloir apprendre à travailler ensemble pour l'avenir du village.

Monsieur Bruno LETIENNE répond ensuite à Monsieur Serge MILLOT sur différents points qui les opposent.

Deux candidats se présentent ensuite pour le poste de maire :

- Monsieur Bruno LETIENNE
- Monsieur Serge MILLOT

15 enveloppes = Bruno LETIENNE 10 voix - Serge MILLOT 1 voix
- Vincent FOREY 2 Voix - Bulletins Blancs 2

Monsieur Bruno LETIENNE est élu maire au 1^{er} tour de scrutin.

Transfert de la présidence de séance à Monsieur le Maire Bruno LETIENNE qui annonce ne pas vouloir profiter de l'augmentation de l'indemnité due à son poste, de façon à financer un poste de 4^e adjoint.

Il a été demandé aux membres du conseil de voter pour déterminer le nombre d'adjoints :

- pour un 4^e adjoint = 14 voix pour - 1 voix contre

Monsieur Bruno LETIENNE propose alors les trois adjoints sortants avec qui il souhaite continuer de travailler

- Monsieur Vincent FOREY est élu au 1^{er} tour de scrutin 1^{er} Adjoint : 15 enveloppes = 12 voix pour - 2 Bulletins Blancs - 1 Bulletin nul
- Madame Laurence MARTINOT est élue au 1^{er} tour de scrutin 2^e Adjoint : 15 enveloppes = 11 voix pour - 4 Bulletins Blancs
- Monsieur Joël MAIRRY est élu au 1^{er} tour de scrutin 3^e Adjoint : 15 enveloppes = 11 voix pour - 4 Bulletins Blancs
- Madame Adeline GAGNEPAIN se présente au poste de 4^e adjoint et est élue au 1^{er} tour de scrutin : 15 enveloppes = 10 voix pour - 5 Bulletins Blancs

Monsieur le Maire propose alors que les adjoints bénéficient de l'augmentation de leur indemnité fixée par la Loi "engagement et proximité" du 27 décembre 2019.

Le conseil municipal valide cette augmentation par 10 voix pour - 3 abstentions - 2 contre

Monsieur le Maire fait alors lecture de la charte de l' élu local.

La séance de conseil municipal est levée à 20 heures

US RAVIERES FOOTBALL

La réunion générale du club s'est tenue le 26 juin 2020 et voici la composition du bureau :

Les membres du bureau : BENTO Christine, DUCORNET Morgane, THEILLIER Mathilde, CUREAU Laurent, BLONDET Luc, HELEINE Pascal, BOURON Didier, BOURON Roger, BOURON Jean Michel, PINCHON Cédric, FERRAJOLO Enzo, DUSSAUSSAY David.

Le comité directeur élu par les membres du bureau : PRESIDENT : M. PINCHON Cédric (élu le 26.06.2020) VICE-PRESIDENT : M. BOURON Jean Michel (élu le 7.6.2015) SECRETAIRE :

M. BOURON Roger (élu en 1986)
- TRESORIER: M. BOURON Didier (élu en 2000)

La saison 2019/2020 s'est terminée le 17 mars suite au confinement... Il restait pour les féminines et les seniors environ 9 matchs à jouer chacun.

Nous devrions débiter la 87^e saison du club de U.S RAVIERES FOOTBALL à partir du 13 septembre avec :

- 1 équipe seniors Féminines A8 en Entente avec SEMUR/EPOISSES (match en alternance sur le terrain de Ravières et d'Epoisses le dimanche matin à 10h) (dirigée par Christine BENTO)



- 1 équipe seniors A à 11 en D3 (entraînée et dirigée par Pascal HELEINE, 1^{re} montée de D4 en D3)

- 1 nouvelle équipe seniors B à 7 (dirigée par Cédric PINCHON et David DUSSAUSSAY) match le dimanche matin à 10h.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du vendredi 10 juillet 2020 à 19 heures, salle du conseil

L'an deux mil vingt, le vendredi dix juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno LETIENNE, Maire.

Etaient présents :

M. Bruno LETIENNE, M. Vincent FOREY, Mme Laurence MARTINOT, M. Joël MAIRRY, Mme Adeline GAGNEPAIN, M. Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, M. Philippe BLOT, M. Sylvain BRUCHON, Mme Sandrine CARRON, M. Lionel JULIEN, Mme Véronique MAESSEN, M. Serge MILLOT, Mme Marise MOLARD, Mme Vanessa PAILLARD et M. Romuald TOULOUSE.

Mme Adeline GAGNEPAIN, absente excusée, a donné pouvoir à M. Philippe BLOT.

M. Vincent FOREY a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout de quatre points à l'ordre du jour :

- Création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC).
- Désignation d'un représentant au SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon)
- Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour la commission de contrôle des listes électorales.
- Etablissement de la liste préparatoire des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Lors de la séance du vendredi 10 juillet, le conseil municipal a :

- Procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre prochain :

Délégués : Bruno LETIENNE, Laurence MARTINOT et Sylvain BRUCHON

Suppléants : Romuald TOULOUSE, Joël MAIRRY et Philippe BLOT.

- Décidé la création d'un poste d'agent d'entretien, à temps complet, dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC). Ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat de 50 % jusqu'à la 26^e heure.

- Désigné les deux délégués communautaires : Bruno LETIENNE et Vincent FOREY.

- Accepté les délégations d'attributions des compétences du Maire.

- Désigné pour le SIVU Nuits Ravières :

4 délégués titulaires : Adeline GAGNEPAIN, Bruno LETIENNE, Véronique MAESSEN et Serge MILLOT.

2 délégués suppléants : Joël MAIRRY et Romuald TOULOUSE.

- Désigné pour le SDEY (Syndicat d'Electrification de l'Yonne) :

1 membre titulaire : Serge MILLOT

1 membre suppléant : Vincent FOREY

- Désigné les représentants au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite :

Le Maire de droit

Titulaires : Laurence MARTINOT et Philippe BLOT.

Membres désignés par le Maire : Françoise BILLOTTE et Jean-Pierre GAUTHEREAU.

- Désigné les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : le Maire membre de droit

Titulaires : Joël MAIRRY, Laurence MARTINOT, Sandrine CARRON et Lionel JULIEN.

Membres extérieurs au conseil : Virginie BILLY, Claudette GUERIN, Pascal DE MARCH et Patric MAESSEN.

- La désignation des membres de la commission communale de contrôle des listes électorales aura lieu lors d'une prochaine réunion.

- Désignation d'un représentant de la commune au Syndicat Mixte du bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) : Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL.

- Etabli la liste préparatoire des personnes pour siéger en commission communale des impôts directs (CCID).

Commissions communales

Correspondant défense : Bruno LETIENNE

Commission Personnel

Adjoint responsable : Adeline GAGNEPAIN

Membres : Bruno LETIENNE, Philippe BLOT et Vanessa PAILLARD

Commission Finances / Impayés

Adjoint responsable : Adeline GAGNEPAIN

Membres : Bruno LETIENNE, Vincent FOREY, Joël MAIRRY, Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, Philippe BLOT et Lionel JULIEN.

Commission Travaux / Urbanisme / Eau et assainissement

Adjoint responsable : Vincent FOREY

Membres : Bruno LETIENNE, Joël MAIRRY, Adeline GAGNEPAIN, Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, Philippe BLOT, Sylvain BRUCHON, Lionel JULIEN et Véronique MAESSEN.

Commission Tourisme / Environnement / Bien vivre ensemble

Adjoint responsable : Laurence MARTINOT

Membres : Adeline GAGNEPAIN, Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, Lionel JULIEN, Marise MOLARD et Vanessa PAILLARD.

Commission Fêtes et Cérémonies / Relations avec les associations

Adjoint responsable : Joël MAIRRY

Membres : Laurence MARTINOT, Philippe BLOT, Sylvain BRUCHON, Marise MOLARD et Romuald TOULOUSE.

Commission d'appel d'offres (marchés publics) :

Bruno LETIENNE, Vincent FOREY, Joël MAIRRY, Adeline GAGNEPAIN, Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, Sylvain BRUCHON et Lionel JULIEN.

Liaison avec DOMANYS (HLM) :

Joël MAIRRY et Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL.

Le Raviérois / Communication :

Laurence MARTINOT, Adeline GAGNEPAIN, Sandrine CARRON et Véronique MAESSEN.

Commission bois :

Bruno LETIENNE, Vincent FOREY, Joël MAIRRY, Serge MILLOT et Patrick THOMAS.

La séance de conseil municipal est levée à 20 heures 25 minutes.

Une enquête publique sur le projet de parc éolien VERDONNET – JULLY se déroulera du 31 août au vendredi 2 octobre 2020. Le dossier est consultable à la mairie de Ravières aux heures d'ouverture du secrétariat.

A Ravières, on n'a plus de café mais on a des idées !

Tous les cafés de Ravières ont fermé et ses habitants sont privés d'un des piliers de la vie d'un village, lieu de rencontre, de partage et d'échange. Mais grâce à l'initiative de Véronique Vilbert, des petits cafés éphémères voient le jour ici et là depuis le début de l'été en attendant l'arrivée d'un vrai café...



Véro accueille dans sa petite cour ombragée tous les dimanches matins de 10h30 à 13h30. Il suffit de pousser la porte sur la gauche au début de la rue Gauthier. (Café participatif, vous apportez ce que vous voulez). Charlotte ouvre ses fenêtres le samedi matin de 10h à 12h. Le «Café Charlie» sur la place Charles Charton a pour principe de base : la gratuité (apporter votre tasse). Petit à petit, l'habitude s'installe et même Alain Pinsolle y vient jouer de la musique... La Galerie - Bourgogne Art Galerie - a installé des tables sur la place de la Mairie, et propose le café espresso et quelques boissons fraîches (participation libre Au petit cochon). Le café est offert le mardi matin, jour de marché. Encore quelques semaines pour en profiter, on ne sait pas encore comment cette belle énergie pourrait perdurer pendant l'hiver... Affaire à suivre !

400 nouveaux livres à la Bibli...



Après une petite interruption cet été pour vacances, la bibliothèque de Ravières est à nouveau ouverte les mardis de 10h à 12h et les jeudis de 16h à 19h. Mais comment fonctionne la bibliothèque en cette période COVID 19? Quasi normalement! Bien sûr le port du masque (à

partir de 11 ans) est obligatoire ainsi que le lavage des mains pour tous. Les livres sont mis en quarantaine une semaine à leur retour, ils seront donc inoffensifs lors de leur remise en rayon... vous pouvez venir en profiter. De même pour les jeux. Tables, revues et menthe à l'eau seront disposées en extérieur et vous permettront de continuer vos discussions et partager vos plaisirs de lecture... tant que le temps s'y prêtera (max. 10 personnes). Fin juillet, nous avons procédé à un échange avec la Bibliothèque Départementale de prêts et pas moins de 400 nouveaux titres viennent de prendre place.

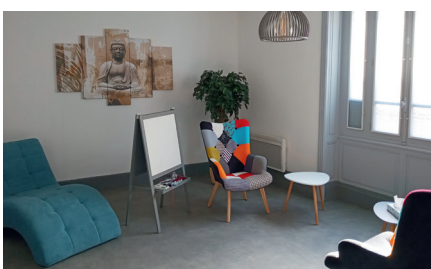
La Galerie fête ses 10 ans !

Depuis juillet la Bourgogne Art Galerie a réouvert avec la mise aux normes actuelles liée au COVID 19. Masque, gel et distanciation pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions et apprécier les expositions en place. Parce que rien ne sera plus tout à fait comme avant et pour "fêter" ses dix ans, la galerie organise une soirée événement avec une exposition d'art contemporain directement liée à la crise sanitaire que nous traversons : "Pandémie"... Le vernissage aura lieu le samedi 12 septembre 2020 à partir de 19h (exposition "Pandémie" du 12 septembre au 4 octobre 2020).

En octobre, Amandabard exposera ses oeuvres (Sculptures & figuratif). Des sculptures réalisées avec du fil de fer puis modelées avec de multiples couches de pâte à bois et des tableaux façonnés de matière organique, brute et rebelle jusqu'à ce qu'il s'en dégage une émotion. Exposition Échos (du 10 octobre au 1^{er} novembre), vernissage le samedi 10 octobre 2020 à partir de 19h.



Mise aux normes du cabinet de sophro-analyse



Le cabinet de sophro-analyse, fraîchement installé depuis février 2020, a dû réaliser des travaux pour se mettre aux nouvelles normes sanitaires liées au Covid 19 et continuer à vous accueillir dans les meilleures conditions.

La sophro-analyse est une thérapie brève qui réunit la psychothérapie et la sophrologie :

gestion du stress, de l'anxiété, des crises d'angoisse, préparation aux examens, aux changements de vie,...

Céline Cohen, diplômée de l'institut européen depuis 2014 peut vous apporter son aide. Cabinet de Sophro-Analyse - 36 rue Camille Rizer à Ravières - Sur rendez-vous au 06 18 92 33 41.

En Bref...

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie dès leur 16^e anniversaire et dans les trois mois qui suivent. Venir avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

RESTOS DU COEUR

Les Restaurants du Coeur remercient Proximarché et ses clients d'avoir généreusement participé à la collecte nationale organisée les 7 et 8 mars dernier: 22 kilos de denrées alimentaires et produits d'hygiène utiles aux personnes en difficulté ont été redistribués. **Distribution et inscriptions les vendredis à partir de 14h à la salle polyvalente de Ravières. Contact: Patricia Fouteau 06 12 38 31 01**



Un nouveau site pour la commune de Ravières est en construction... Ce sera : www.ravieres.fr

UN ORDINATEUR EST ACCESSIBLE À LA MAIRIE

Pour vos formalités administratives, pour des recherches précises ; un ordinateur est à votre disposition à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat. Avant de vous déplacer, pensez à téléphoner au 03 86 55 70 68 afin de connaître sa disponibilité.

Et n'oubliez pas que le port du masque est **obligatoire** en mairie.

APPEL À BOUTEILLES !

En vue d'un grand projet pour l'été prochain, vous pouvez commencer

à stocker des bouteilles en plastic (couleur et translucide) de toutes formes et dimensions !

Contacts : ravieres.animations@gmail.com et bibliotheque.ravieres89@orange.fr

PANNEAUPOCKET EST UN LE SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATIONS

Facile d'utilisation, vous pouvez le télécharger gratuitement sur votre téléphone portable et recevoir toutes les informations concernant votre commune et aussi celles des autres communes abonnées à cette appli.

HORAIRES DE LA MAIRIE

BP 12, Place de l'Hôtel de Ville
89390 Ravières

mairie.ravieres@wanadoo.fr

Tél. : 03 86 55 70 68

Lundi : fermé

Mardi : de 8h30 à 12h30

Mercredi : de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Jeudi : de 8h30 à 12h30

Vendredi : de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h

Samedi : de 8h30 à 12h00



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



Un article ou un avis à nous soumettre ? Notre adresse mail a changé : leravierois@gmail.com ou par courrier ou par téléphone à la mairie.



Horaires des Messes

Dimanche 30/8 à 11h à Perrigny

Dimanche 06/09 à 10h30 à Tonnerre

Dimanche 13/09 à 11h à Argenteuil

Dimanche 20/09 à 11h à Vireaux

Samedi 26/09 à 18h30 à Ancy le Franc

Dimanche 27/09 à 11h à Gigny

Etat Civil

NAISSANCE

- Maëlle JEHANNO née le 13 mai 2020 à Semur-en-Auxois (21)
- Shayna CONSTANTIN DECRION née le 10 juin 2020 à Semur-en-Auxois (21)
- Léo MARCHI né le 12 juin 2020 à Semur-en-Auxois (21)
- Jade DOS SANTOS ALMEIDA née le 17 juin 2020 à Auxerre (89)
- Mélyne GOULEY BARBEAU née le 14 juillet 2020 à Semur-en-Auxois (21)

DÉCÈS

- Madame Renée LORET née OSTACOL-PIN Le 01 février 2020 à Ravières (89)
- Monsieur Gilbert MORAT Le 13 février 2020 à Ravières (89)
- Madame Huguette BLOUIN née GAUCHOT Le 18 février 2020 à Ravières (89)
- Monsieur Aimé GODIN Le 24 février 2020 à Semur-en-Auxois (21)
- Madame Gilberte ETÈVE Le 04 mars 2020 à Tonnerre (89)
- Monsieur André CHARTON Le 08 mars 2020 à Montbard (21)
- Madame Mireille ELLEON née DELAHAYE Le 15 avril 2020 à Ravières (89)
- Monsieur Bernard VULQUIN Le 21 avril 2020 à Ravières (89)
- Madame Christine JEHANNO Le 22 avril 2020 à Tonnerre (89)
- Monsieur Christian RABOEUF Le 03 juillet 2020 à Ravières (89)
- Madame Madeleine VADOT née QUANTIN Le 17 juillet 2020 à Ravières (89)

- Madame Ginette GACHE née BEAULIEU Le 20 juillet 2020 à Ravières (89)
- Monsieur Michel COULON Le 23 juillet 2020 à Tonnerre (89)
- Madame Paulette BREUILS née BRETON Le 24 juillet 2020 à Ravières (89)
- Madame Georgette BALLEREAU née GÉRARD Le 30 juillet 2020 à Tonnerre (89)